



L'ECLAIRAGE DU MARDI

par



Le Réseau Social d'Entreprise (RSE)

Mardi 2 mai 2017

Un Réseau Social d'Entreprise (RSE en français ou ESN, c'est-à-dire Enterprise Social Network en anglais), est un dispositif mettant en œuvre plusieurs outils informatiques permettant le partage d'information et la collaboration au sein d'un même organisme.

Ses membres communiquent entre eux grâce à **une plateforme virtuelle commune** à tout le réseau. Grâce à ce système collaboratif, il n'y a plus d'agents isolés, seuls dépositaires de leurs métiers dans leur aire géographique, mais des expertises qui peuvent être mutualisées et des savoirs partagés. ¹En 2016, plus de **80 %** des sociétés du CAC 40 possédaient un RSE et **36 %** des entreprises en France de manière générale.

Un enjeu du secteur de l'assurance

De nombreuses entreprises d'assurance ont déjà développé un RSE en interne, car d'une part cette pratique enjoint les salariés à se familiariser avec la culture numérique, d'autre part c'est également un accélérateur à la digitalisation des principaux processus tant au niveau interne (organisation du travail d'équipe) et tant au niveau externe (amélioration de la relation client).

Pourquoi un tel essor ?

Partager l'information : l'information est la matière première d'un RSE. Ce dernier évolue à mesure qu'il recueille de l'information, qu'il la transforme et qu'il la diffuse.

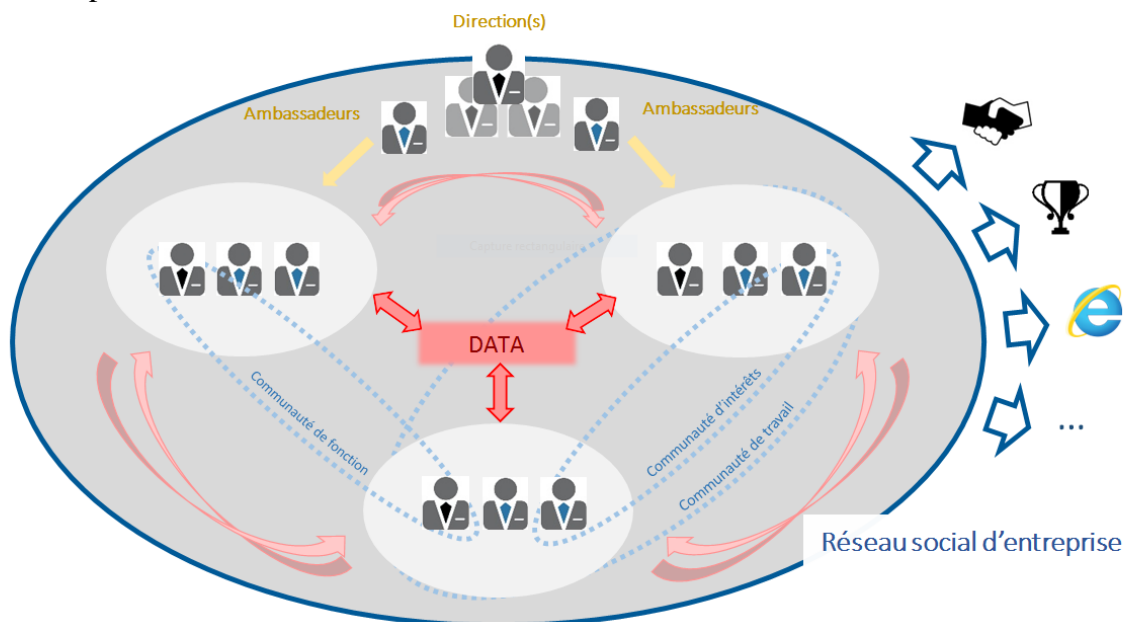
Il permet ainsi de dépasser les frontières géographiques d'une entreprise, pouvant même inclure ses filiales et ses partenaires, donnant ainsi à ses utilisateurs un gain réel de temps et de productivité.

¹ Source Les Echos, 11/09/2016



Collaborer : C'est également un outil idéal pour permettre à des acteurs d'horizons différents de travailler autour d'un projet commun. Ces derniers peuvent interagir entre eux de manière simple et rapide (via par exemple une messagerie instantanée, des vidéo-conférences, ou encore des forums de discussion) et partager en ligne leurs documents de travail. Cette souplesse de fonctionnement favorise également la transversalité entre les services.

Fédérer : Il permet de transmettre la culture d'entreprise dans la mesure où il crée une identité de groupe. De manière optimale, le système mis en place doit être assez souple pour pouvoir faire cohabiter des communautés publiques ou privées, des communautés de travail ou des communautés d'intérêts, et ainsi pouvoir se moduler aux différentes missions et fonctions au sein de l'entreprise. Un RSE peut également être le relais d'évènements extérieurs (séminaire, manifestation sportive, action caritative...), et donc sortir du cadre strictement professionnel.



Il existe néanmoins des points d'attention permettant la réussite de ce type d'initiative :

- **Les objectifs** doivent être définis de manière claire : Pour qu'il dure, sa mise en place doit notamment correspondre à une vraie vision stratégique des ressources-humaines concernant le **management** ;
- Parce qu'il induit des changements majeurs dans les modes d'organisation, l'initialisation d'un RSE doit se faire de manière **progressive** ;
- Sa mise en place demande **un accompagnement des utilisateurs** (par exemple par le biais « d'ambassadeurs ») ;
- Le dispositif doit être **évolutif d'un point de vue technique**, et doit pouvoir intégrer de multiples outils qui amélioreront son interactivité : tableau de bord, outil de recherche multicritères, micro-blogging, etc.
- La **responsabilisation** et **l'autonomie**, déployées dans un **environnement de confiance**, restent les principes sur lesquels s'appuie le développement d'un RSE.

Rendez-vous mardi prochain pour un nouvel éclairage

